



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°162 du jeudi 6 juin 2013

Permanence parlementaire :

Monsieur Jérôme LAMBERT, Député de la Charente tiendra une permanence en mairie, le jeudi 27 juin de 15h30 à 16h30.

Messe :

Une messe aura lieu en l'église d'Aussac, le 08 juin à 18h30.

Recrutement Carrière de Garandean :

Actuellement le groupe Garandean recrute des chauffeurs pour faire face à un surcroît d'activité. Vous devez adresser votre candidature directement au siège du groupe

Recrutement d'un agent d'entretien des locaux :

La commune d'Aussac-Vadalle recherche une personne en contrat à durée déterminée pour assurer le ménage à la mairie et à la salle des fêtes à raison de 8 heures par semaine. Ce poste inclut ponctuellement le remplacement des autres agents, qui interviennent dans le même secteur d'activité.

Veillez adresser votre candidature à la mairie. Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2013.

Réactivation du plan de lutte contre le frelon asiatique :

Le Conseil Général nous informe de la réactivation du plan de lutte contre le frelon asiatique à compter du 03 juin jusqu'au 30 septembre 2013.

Ainsi pour les déclarations de nid, le Département met à nouveau à votre disposition les outils spécifiques suivants :

- Un numéro de téléphone : 05.16.09.50.21
- Un formulaire de signalement disponible sur le site internet : cg16.fr

Vous pouvez prendre contact directement avec la mairie.

Les frais de destruction sont pris en charge par le Département et par la commune.

Mesures compensatoires environnementales liées à la LGV-SEA :

Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes nous informe de la mise en place de mesures compensatoires aux conséquences dommageables sur les espèces (faune-flore) qui n'ont pu être évitées ou suffisamment réduites lors de la mise au point du projet LGV SEA (Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique). Parmi ces mesures, il est nécessaire de trouver des zones dites de boisements matures, au sein desquelles les peuplements âgés ont atteint au moins leur âge moyen d'exploitabilité. La mise en conventionnement des parcelles est soumise au passage d'experts forestiers et naturalistes. Mme NIORT Marjorie se tient à votre disposition, vous pouvez la contacter par téléphone au 05.49.52.23.08 ou 06.89.87.79.32 et par mail à marjorie.niort@crpf.fr.

Plan régional « isolation 10.000 maisons » :

La Région a voté un plan régional « Isolation 10.000 maisons » permettant aux habitants d'engager des travaux de maîtrise de l'énergie tout en soutenant le secteur économique du bâtiment.

L'aide financière de la Région, auprès des particuliers, prévoit :

- d'un montant allant jusqu'à 1300,00 € pour la réalisation de travaux d'isolation des combles et des toitures.
- l'accès à un prêt à un taux zéro par le biais du Micro crédit 0% énergie verte en Poitou-Charentes pour la réalisation de travaux complémentaires à l'isolation de toitures, tels que le remplacement de vitrages ou fenêtres.

Un bus d'information est prévu dans les semaines qui viennent (pour consulter les lieux et dates, renseignez vous en mairie).

Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le lundi 10 et mardi 11 juin 2013.

Bourse départementale d'éducation :

Le Conseil général accompagne les étudiants et apprentis charentais dans le cadre de son dispositif de « Bourses Départementales d'éducation ».

Des plaquettes présentant les conditions de l'intervention du Département pour l'année universitaire 2013-2014 sont à votre disposition en mairie.

Coup de pouce pour les vacances :

Le Département attribue une aide financière pour les enfants issus de familles disposant de revenus modestes pour les vacances d'été pour la période du 08 juillet au 02 septembre 2013.

Ces dossiers sont à retirer auprès du Conseil Général, des Centres de loisirs ou de vacances et des Maisons Départementales des solidarités (05.16.09.69.24).

Date limite du dépôt : 13/09/2013

Prolifération des chats errants :

Compte tenu de l'importante prolifération de chats errants sur notre commune, je vous informe que prochainement des pièges seront installés à Vadalle, à Ravaud et à Aussac. Une information spécifique sera distribuée à cet effet pour la date de mise en place des pièges dans les zones concernées. Pendant cette période, veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires pour garder vos animaux domestiques à la maison.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Objet trouvé :

Une écharpe a été trouvée à Aussac. Prière de venir la récupérer à la mairie.